

Unité régionale de loisir et de sport : Assemblée annuelle 2021

Procès-verbal de la 22e assemblée générale annuelle de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière Appalaches pour l'année 2018 - 2019.

Date : Le 16 juin 2021

Lieu : Vidéoconférence Zoom

Heure : 15h00 – 16h30

Présences

Nom	Organisation	Nom	Organisation	Nom	Organisation
Audrey Vallée	Municipalité Dosquet	Gilbert Coutu	Club ski de fond St Etienne	Michel Lefebvre	Gymnamic
Cedrick Plante	Municipalité St-Evariste	José Poulin	Municipalité de Lac-Etchemin	Yves Fournier	Club d'athlétisme Lavironde
Francois Ouellet	Club de soccer Lévis-Est	Lyne Rouleau	Club de soccer Ascalon	Caroline Guay	École de musique Jésus-Marie
Frederick Duval	St-Victor-Tring Jonction St Séverin	Maxime Gagné	RSEQ-QCA		
Genevieve Rainville	TIR SHV				

Membres du CA

Guy Patry	Président	Alain Bois	Municipalité de Sainte-Louise- représentant municipal		
Jean Pierre Poitras	Représentant sport	Amélie Richard	ARLPH-CA		
Simon Demers	Stade Honco- représentant sport	Claude Lavoie	Municipalité Saint-Anselme- représentant AQLM		
Line Roy	CPE de la Chaudière – représentante petite enfance				

Membres ou anciens membres de l'équipe

Dave Fortin	URLS-CA	Marie-Claude Verreault-Dubreuil	URLS-CA	Jacob Cassidy	URLS-CA
Caroline Pomerleau	URLS-CA	Marie Claude	URLS-CA	Patrick Rioux	URLS-CA
Marianne Bélanger	URLS-CA	Chloé Delorme	URLS-CA	Rosalie Sauvageau	URLS-CA
Emilie Lacasse	URLS-CA				

Absences motivées CA : Bernard Pouliot, Christian Henri.

Jacob Cassidy ouvre l'assemblée

Point	Contenu	Résolutions
Mot de bienvenue et ouverture	<p>Jacob, Cassidy ouvre l'assemblée et cède la parole à Monsieur Guy Patry, président du conseil d'administration.</p> <p>Monsieur Guy Patry, président du conseil d'administration de l'Unité régionale de loisirs et de sports de la Chaudière-Appalaches, souhaite la bienvenue à tous et à toutes, en profite afin de saluer les membres du CA</p> <p>Monsieur Patry propose une résolution visant à permettre aux personnes qui ne sont pas des représentantes de leur organisme ou dont l'organisme n'est pas membre de l'URLS à assister à l'assemblée générale en tant qu'observateur(trice).</p>	<p>01-AGA-2021</p> <p>Il est proposé par Jean-Pierre Poitras, appuyé par Claude Lavoie de permettre aux personnes qui ne sont pas des représentants de leur organisme ou dont l'organisme n'est pas membre de l'URLS d'assister à l'assemblée générale en tant qu'observateur(trice).</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
Nomination d'un(e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée	<p>Monsieur Patry informe les membres présents que le CA souhaite proposer à l'assemblée que Guy Patry agisse en tant que président d'assemblée et que Line Roy agisse en tant que secrétaire.</p>	<p>02-AGA-2021</p> <p>Il est proposé par M. Gilbert Coutu, appuyé par Monsieur Jean-Pierre Poitras, que Guy Patry agisse en tant que président d'assemblée et que Line Roy agisse en tant que secrétaire.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
Vérification de la régularité de l'assemblée générale.	<p>Monsieur Patry informe les gens présents que la date de l'envoi de l'avis de convocation ainsi que le nombre de membres présents respectant les balises décrites dans les règlements généraux, l'assemblée est considérée comme étant officielle.</p>	
Acceptation de l'ordre du jour	<p>Monsieur Patry présente les points présents à l'ordre du jour. Aucune proposition d'ajout par les membres. Le point varia demeure ouvert.</p>	<p>03-AGA-2021</p> <p>Il est proposé par Jean Pierre Poitras, appuyé par Yves Fournier, d'adopter l'ordre du jour proposé.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>

<p>Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2020</p>	<p>Aucune proposition de modification à apporter pour le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020.</p>	<p>04-AGA-2021 Il est proposé par Claude Lavoie, appuyé par Jean Pierre Poitras, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020. Adopté à l'unanimité</p>
<p>Modification aux règlements généraux</p>	<p>Article 20 (ancienne formulation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuls les représentants des membres actifs en règle de la corporation sont éligibles comme administrateurs. • Les administrateurs sortants de charge sont rééligibles. • Pour être admissible à un poste au conseil d'administration, un membre doit provenir de la région Chaudière-Appalaches. <p>Article 20 (nouvelle formulation proposée)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuls les représentants des membres actifs en règle de la corporation sont éligibles comme administrateurs. • Les administrateurs sortants de charge sont rééligibles. • Pour être admissible à un poste au conseil d'administration, un individu doit être le représentant d'une organisation membre offrant des services sur le territoire de Chaudière-Appalaches. 	<p>05-AGA-2021 Il est proposé par Gilbert Coutu, appuyé par Claude Lavoie, d'adopter la proposition de modification aux règlements généraux. Adopté à l'unanimité</p>
<p>Dépôt, présentation et acceptation du rapport d'activités 2020-2021</p>	<p>Présentation d'une vidéo permettant de prendre connaissance des principales activités réalisées au cours de l'année 2020-2021</p> <p><u>Monsieur Patry</u> (rapport du président). Une pandémie qui force la créativité et qui se traduit notamment par un nombre record d'inscriptions aux formations en loisirs d'été;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision de la gouvernance, qui entraînera la révision des règlements généraux et politiques en lien avec le code de gouvernance - Une équipe dédiée et félicitations à la direction générale; - Vers des jours meilleurs, non seulement au point de vue sanitaire, mais aussi organisationnel grâce à la stabilité et le développement des partenariats. <p><u>Monsieur Dave Fortin</u>, (rapport du DG). Monsieur Fortin souligne le souhait de l'URLS-CA à : « Vous aider à changer votre monde ». Principalement par le biais des cinq grandes fonctions suivantes:</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et valorisation (Défi Château de neige); - Concertation et coopération (Instances de concertation régionales); - Accompagnement (cours d'école et loisir municipal); - Coordination de programmes (Soutiens financiers ou formations); - Mise en œuvre de plan d'action (plein air, loisir culturel) - Une équipe à l'écoute, une équipe créative. 	
Présentation et adoption des états financiers 2020-2021	<p>La firme Lemieux et Nolet, mandatée pour la vérification des états financiers, en confirme la conformité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une année particulière • Baisse des dépenses; • Hausse des revenus liés aux subventions; • Baisse des revenus auto-générés; • Maintien de l'équipe en place • Satisfaction des constats effectués <p>À l'exception des sommes reportées en lien avec le PAFURS, tous les autres revenus sont liés à des projets spécifiques et devraient, à l'exception du fonds en transport, être utilisés au cours de l'année 21-22.</p> <p>Somme totale revenus reportés avec SHV: 947 955\$ Somme totale revenus reportés sans SHV: 740 629,02\$</p> <p>Excédent des produits sur les charges 38 392 \$ au 31 mars 2021</p> <p>Actif court terme (compte avantage Desjardins) important montant à réinvestir selon un plan à présenter lors de la présente assemblée</p>	<p>07-AGA-2021</p> <p>Il est proposé par Claude Lavoie, appuyé par Jean Pierre Poitras, d'adopter les états financiers 2020-2021</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
Nomination de l'auditeur pour l'exercice financier 2020-2021	<p>Monsieur Patry propose, puisque le contrat avec Lemieux-Nolet venait à terme cette année et que les règlements généraux seront revus au cours de la prochaine année, de prolonger exceptionnellement d'un an l'entente avec Lemieux-Nolet au coût de 8000\$</p>	<p>07-AGA-2021</p> <p>Il est proposé par Simon Demers, appuyé par Claude Lavoie, de prolonger l'entente avec la firme Lemieux-Nolet.</p>

		Adopté à l'unanimité
Fixation et/ou modifications de la cotisation annuelle.	Les membres sont informés que le CA propose de conserver la cotisation gratuite afin de devenir membre de l'URLS-CA pour l'année 2020-2021.	08-AGA-2021 Il est proposé par Jean Pierre Poitras, appuyé par Yves Fournier, d'adopter la proposition du CA en ce qui a trait aux frais de la cotisation pour 2021-2022 Adopté à l'unanimité
Perspectives 2020-2021	Présentation d'une vidéo sur les perspectives et priorités pour l'année 2020-2021. MM. Patry et Fortin insistent particulièrement sur les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'investissement régional <ul style="list-style-type: none"> • Investissements totaux 461 232, 44\$ <ul style="list-style-type: none"> • 395 111\$ en soutien direct à des projets dans la région • 66 121,44\$ en investissements au sein de l'URLS - Mise en place d'un processus simplifié et optimisé de dépôt de projet; - Mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique et de la nouvelle personnalité de l'URLS-CA; - Révision de la gouvernance: règlements généraux et conseil d'administration - Et on continue... - Un Secondaire en spectacle transformé à jamais; - Formation plein air en milieu scolaire; - Des cours d'écoles « réenchantées »; - Un plan d'action en loisir culturel et le développement de projets; - Le retour des Jeux du Québec; - Des projets collectifs dans le monde sportif; - Une approche personnalisée en loisir municipal; - Saines habitudes de vie: des jardins - Une diffusion revue et optimisée des initiatives porteuses. 	
Élection des administrateurs	Pour l'année 2020-2021, sept postes sont à combler au CA : Postes en élection prochaine AGA : - un (1) représentant le secteur Loisir (incluant le culturel) : Alain Boies, membre sortant - un (1) représentant le secteur du sport compétitif et haut niveau : Simon Demers, membre sortant	09-AGA-2021 Il est proposé par Jean Pierre Poitras, appuyé par Line Roy, de nommer Guy Patry à titre de président d'élection, Jacob Cassidy et Marianne Bélanger à titre de scrutateurs et Line Roy à titre de secrétaire

	<p>Postes nomination à renouveler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un (1) représentant est nommé par la TREMCA, Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches : Germain Caron - Un (1) administrateur est nommé par le Regroupement des commissions scolaires de la région : Nomination à venir - Un (1) — représentant nommé par le conseil d’administration de l’URLS : Guy Patry - Un (1) - représentant nommé/provenant par/du le réseau de la Petite enfance : Line Roy - Un (1) représentant de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches : Nomination à venir <p>Guy Patry présente les personnes nominés et/ou renouvelées par les organismes</p> <p>Tremca : Germain Caron renouvelé</p> <p>Regroupement des Commissions scolaire : nomination à venir</p> <p>Représentant CA coopté – Guy Patry</p> <p>Réseau de la petite enfance : Line Roy</p> <p>Concertation des aînés : nomination à venir</p> <p>Postes en élection</p> <p>Représentant des loisirs : Alain Boies</p> <p>Représentant compétitif et haut niveau : Simon Demers et Yves Fournier</p> <p>Procédure pour votes – compétitif et haut niveau – lien par courriel – présentation des deux intéressés au poste du CA</p> <p>Vote via lien électronique :</p> <p>Il est déclaré Simon Demers élu;</p>	<p>Adopté à l’unanimité</p> <p>***</p>
--	---	---

	<p>Guy Patry déclare les membres élus pour un (1) an en raison des modifications à venir aux règlements généraux, remerciement à M. Yves Fournier pour son intérêt au CA.</p> <p>L'élection des officiers s'effectuera ultérieurement considérant l'absence de membres</p>	
Varia	<p>Aucun point n'a été soulevé en varia.</p> <p>Guy Patry invite au varia si besoin est – pas de points</p>	
Levée de l'assemblée	<p>Monsieur Patry remercie les membres de leur participation.</p>	<p>09-AGA-2021</p> <p>Il est proposé par Alain Boies, appuyé par Jean Pierre Poitras, de lever la séance à 16h13</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>